



**BIO DE
PROVENCE-
ALPES-CÔTE
D'AZUR**

**Communiqué
DE PRESSE**

MANIFESTATIONS AGRICOLES : Le réseau FNAB appelle à une intersyndicale en défense de La Bio

Avignon, le 30/01/2024. Depuis la hausse des prix, les labels de qualité sont les premiers à pâtir des arbitrages financiers des ménages sur l'alimentation. La Bio en a lourdement fait les frais ces deux dernières années, le marché s'est rétracté, les prix payés aux producteurs bio ont chuté et leur revenu avec¹. En 2023, seulement 4 000 fermes biologiques ont pu être soutenues sur les 60 000 fermes bio françaises, en raison d'une enveloppe financière mobilisée insuffisante par rapport à l'ampleur de la crise.

Sortir des visées électoralistes pour défendre la Bio ensemble

A un an des élections pour renouveler les chambres de l'agriculture, la tentation est forte pour chacun de faire connaître ses différences pour répondre à cette colère agricole qui remonte du terrain, mais la situation de la Bio mérite que chacun défende cette cause commune. « *Depuis plus d'un an nous travaillons collectivement au-delà des divergences syndicales pour obtenir non seulement un plan de soutien à la Bio à la hauteur des pertes réelles, mais aussi en faveur d'une rémunération dans la durée de nos pratiques environnementales* » argumente Philippe Camburet, président de la FNAB. Le réseau FNAB appelle tous les syndicats à défendre la bio ensemble en soutenant :

- **Un plan d'urgence à 271 millions d'euros**
- **Une revalorisation de la rémunération environnementale des fermes bio à 145 euros par hectare et via la réforme du Plan Stratégique National français prévue en 2025²**
- **En soutenant des paiements pour services environnementaux (PSE).**

Toutes les fermes méritent d'être soutenues

En 2023, au moment des plans de soutien, il a été demandé aux agriculteurs biologiques de justifier de baisses de revenus drastiques pour pouvoir être aidés.

« *J'espérais percevoir cette aide pour compenser la baisse de 30% de mon chiffre d'affaires sur l'année 2022, mais mon dossier a été refusé. En 2023, la situation s'est aggravée avec une baisse de près de 40% de mon CA, mais je n'ai pas pu déposer de 2^{ème} demande, toujours à cause des contraintes du double critère de l'Excédent Brut Exploitation (EBE) et de la trésorerie. La rigidité des critères mis en place a bloqué de nombreux agriculteurs dans l'accès au fonds.* » commente Yann Sauvaire, producteur de PPAM bio dans les Alpes de Haute-Provence.

Cette approche des « difficultés économiques des fermes bio » a laissé au bord du chemin près de 90% des exploitations et un goût amer. « *Le faible nombre de fermes bio aidées en 2023 et le ridicule des exigences pour prouver à quel point on va mal, a beaucoup contribué à faire monter la colère des bio sur le terrain depuis un an* » explique Philippe Camburet. Un nouveau plan de sauvegarde digne de ce nom ne saurait rentrer dans la même logique.

« *Le gouvernement se concentre sur la lutte contre l'inflation, sans aborder la vraie question du revenu des agriculteurs. Toutes les fermes méritent d'être soutenues, nous ne pourrions une nouvelle fois choisir de sauver telle ou telle ferme sur des critères qui ne tiennent pas debout.* » conclut Pierre Koffi Alanda, Président de Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Contact presse :

Kristell GOUILLOU, chargée de communication - Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur
Tel 06 70 23 73 40 – communication@bio-provence.org

¹ Sur l'exercice comptable 2022-2023, 4000 fermes biologiques ont enregistré une baisse de leur EBE de 20% cumulée à une baisse de leur trésorerie de 20%, alors que dans le même temps les revenus agricoles ont plutôt augmenté : https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/Pri2314/Primeur2023-14_Rica2022.pdf

² Déclinaison française de la PAC